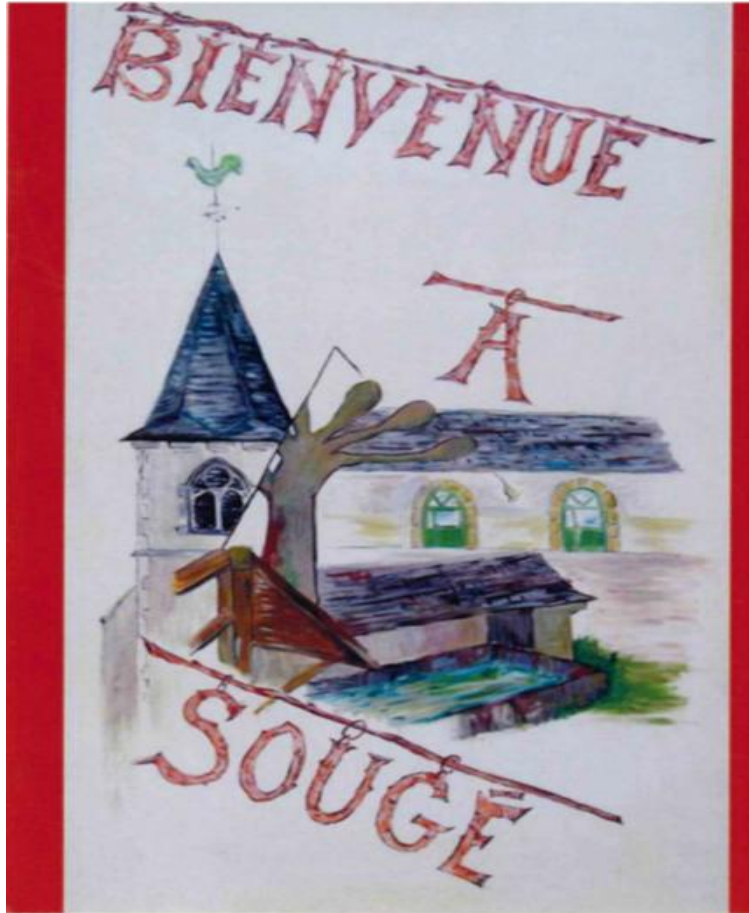


CHAMPIONNAT REGIONAL CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL DIMANCHE 19 AOUT SOUGE 36500



1) REGLEMENT

La Commission Technique Départementale UFOLEP Cyclospor 36, organise sous le contrôle de la Commission Technique Régionale le Championnat du contre la montre individuel le 19 Aout 2018 à **SOUGE 36500**

A la suite du Championnat l'organisation offre la possibilité d'un contre la montre par équipe.

Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclospor y seront appliqués.

Contre la montre individuel : L'épreuve se déroulera par catégorie d'âge.

Catégories jeunes :

- Jeunes M/F 15/16 ans : nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2003

Catégories adultes masculins :

- Adultes Masculins 17/19 ans : nés entre le 01/01/1999 et le 31/12/2001
- Adultes Masculins 20/29 ans : nés entre le 01/01/1989 et le 31/12/1998
- Adultes Masculins 30/39 ans : nés entre le 01/01/1979 et le 31/12/1988
- Adultes Masculins 40/49 ans : nés entre le 01/01/1969 et le 31/12/1978
- Adultes Masculins 50/59 ans : nés entre le 01/01/1959 et le 31/12/1968
- Adultes Masculins 60 ans et plus : nés avant le 31/12/1958

Catégories adultes féminines :

- Adultes Féminines 17/29 ans : nées entre le 01/01/1989 et le 31/12/2001
- Adultes Féminines 30/39 ans : nées entre le 01/01/1979 et le 31/12/1988
- Adultes Féminines 40 et plus : nées avant le 31/12/1978

Contre la montre par équipe de trois coureurs :

Le choix des catégories composant les équipes est laissé libre, le temps sera pris sur le 2^{ème} coureur. Les départs seront donnés à l'issue du CLMI, **possibilité aux coureurs de participer aux deux épreuves** leurs départs au CLMI sera donné à partir de 14 h 15.

2) DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Remise des dossards de 13h00 à 13h45 à la salle des fêtes.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le départ aura lieu à FREDILLE (D15) 36180. Le 1^{er} départ sera donné à partir de 14h15 et toutes les 2 minutes.

Les concurrents doivent être présents sur la ligne 5 mn avant le départ.

L'arrivée aura lieu : à SOUGE route de CHEZELLES face à la Mairie

Chaque concurrent pourra être suivi d'une voiture personnelle où pourra prendre place un commissaire désigné par le directeur de l'épreuve, elle circulera avec les feux de croisements. La voiture doit se maintenir à au moins 20 mètres derrière son concurrent et ne pourra venir à hauteur de celui-ci.

Les voitures suiveuses devront à tout moment respecter le code de la route.

Les départs seront donnés obligatoirement par le chronométrateur. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser.

Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

3) LE MATERIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I.

Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec roues à rayons, le braquet autorisé sera celui de cette catégorie d'âge correspondant à 7,62m. Les prolongateurs de guidon seront autorisés.

Aide et Assistance aux concurrents

Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture et il attestera de la régularité du dépannage.

4) TENUE VESTIMENTAIRE

Pour recevoir les récompenses, les concurrents devront se présenter dans leur tenue de club.

5) CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical. La salle de contrôle antidopage se trouvera à SOUGE (à définir).

6) REMISE DES RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu environ 45mn après l'arrivée du dernier concurrent à la salle des fêtes.

7) CIRCUITS

Circuit Adultes 18 kilomètres (Masculins et Féminins)

